



Fondation du Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS)

Neuchâtel

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

sur les comptes annuels 2024

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Fondation du Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS), Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de la variation du capital et annexe (pages 3 à 11)) de Fondation du Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance (pages 12 à 16) ne sont pas soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

PricewaterhouseCoopers SA



Patrick Wagner
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Yvan Colella
Expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 12 juin 2025

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de la variation du capital et annexe)
- Rapport de performance 2024

Bilan	Comptes 2024	Comptes 2023	Annexe
-------	--------------	--------------	--------

Actif		
-------	--	--

Liquidités	1'008'743	1'295'834	
Créances	320'282	408'728	B1
Stock de marchandises	13'635	8'532	B2
Actifs de régularisation	241'343	111'651	B3
Total actifs circulants	1'584'002	1'824'745	

Immobilisations financières	11'165	11'366	
Immobilisations matérielles mobilières	54'454	28'021	
Immobilisations matérielles immobilière	2	2	
Total actifs immobilisés	65'621	39'389	B4

Total de l'actif	1'649'624	1'864'134	
-------------------------	------------------	------------------	--

Passif		
--------	--	--

Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	17'273	27'236	
Passifs de régularisation et provisions à court terme	23'569	20'835	B5
Capitaux étrangers à court terme	40'842	48'071	

Capitaux étrangers à long terme	0	0	
--	----------	----------	--

Fonds affectés (capital des fonds)	932'948	1'227'823	B6.a
---	----------------	------------------	------

Capital de base	10'000	10'000	
Capital lié	133'915	76'578	
Capital libre	531'918	501'662	
Capitaux propres	675'833	588'240	B7

Total du passif	1'649'624	1'864'134	
------------------------	------------------	------------------	--

Compte de résultat**Comptes 2024****Comptes 2023****Annexe****Produits****2024****2023****R1**

Contributions affectées	2'594'669	2'787'884
Fedevaco	99'509	120'151
Latitude 21	121'630	51'300
FGC (à travers l'ASCEAS-GE)	284'005	282'657
DDC	945'000	945'000
Enabel	0	57'599
Union européenne	102'109	332'239
Repic	0	50'000
LED	108'809	0
Autres subventions publiques	284'589	182'000
Autres partenaires européens	187'953	27'003
Total des contributions affectées issues du domaine public	2'133'603	2'047'949
ASCEAS - NE	6'000	5'100
ASCEAS - VD	5'000	6'800
Fondation FSI	100'000	100'000
Loterie Romande	0	15'000
Autres fondations privées	365'488	663'228
Donateurs privés pour projets	4'578	2'322
Dons privés attribués	0	0
Indemnités de gestion de projets (IGP)	-20'000	-52'514
Total des contributions affectées issues du domaine privé	461'066	739'936

Recettes libres**564'297****825'672****Total des produits****3'158'967****3'613'557****R1****Charges**

Total charges de projets	2'395'543	2'440'982
Charges d'accompagnement de projets		
Salaires et charges sociales d'accompagnement de projets	113'158	270'365
Total des frais de mission d'accompagnement de projets	15	705
Total frais de fonctionnement bureaux de coordination	273'777	381'809
Total MEL et accompagnements de programmes	38'182	19'537
Reclassement des charges de fonctionnement	136'967	85'143
Total charges d'accompagnement de projets	562'100	757'559

Charges de fonctionnement de la fondation

Total des coûts salariaux dédiés au fonctionnement de la fondation	183'899	170'743
Total des frais de personnel	19'264	9'316
Total frais de gestion du bureau	78'136	130'407
Total Mandats externes	118'526	122'362
Total Amortissements	15'927	9'751
Reclassement des charges de fonctionnement	-301'177	-386'538
Total des charges de fonctionnement de la fondation	114'575	56'040

Charges de communication et de récolte de fonds

Total Information, communication, acquisition	57'189	49'280
Total Déplacements et divers	5'207	19'291
Total Salaires et charges sociales infocom	168'797	145'052
Reclassement des charges de fonctionnement	39'890	27'050
Frais de recherche de fonds	271'084	240'673

Total des charges d'exploitation	3'343'302	3'495'254
---	------------------	------------------

Résultat d'exploitation	-184'335	118'302
--------------------------------	-----------------	----------------

Résultat des activités annexes (boutique et financier)	-10'724	-1'125
--	---------	--------

Résultat hors exercice	-12'223	2
------------------------	---------	---

Résultat avant variation des fonds affectés	-207'282	117'179
--	-----------------	----------------

Variation des fonds affectés	294'875	-60'909
------------------------------	---------	---------

Résultat annuel avant attribution aux réserves	87'593	56'270
---	---------------	---------------

Attribution au capital, aux réserves	-87'593	-56'270
--------------------------------------	---------	---------

	0	0
--	----------	----------

R2, R3

R4

R5

R6

TABLEAU DE LA VARIATION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2024

	EXISTANT AU 01.01.2024	ALLOCATIONS	UTILISATION DISSOLUTION	EXISTANT AU 31.12.2024
Total Capitaux propres	588'240	181'737	94'144	675'833
<i>Capital de base</i>	10'000	-	-	10'000
<i>Capital de base</i>	10'000	-	-	10'000
<i>Capital lié</i>	76'579	63'888	6'551	133'916
<i>Fonds projets</i>	30'066	30'000	-	60'066
<i>Fonds renouvellement des équipements</i>	46'512	33'888	6'551	73'849
<i>Capital libre</i>	501'662	117'849	87'593	531'918
<i>Réserve libre</i>	501'662	30'256	-	531'918
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	-	-	-	-
<i>Résultat de l'exercice avant allocation au capital</i>	-	87'592.78	87'592.78	-

TABLEAU DE LA VARIATION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2023

	EXISTANT AU 01.01.2023	ALLOCATIONS	UTILISATION DISSOLUTION	EXISTANT AU 31.12.2023
Total Capitaux propres	531'969.63	117'005.81	60'735.47	588'239.97
<i>Capital de base</i>	10'000	-	-	10'000
<i>Capital de base</i>	10'000	-	-	10'000
<i>Capital lié</i>	20'308	56'270	-	76'578
<i>Fonds projets</i>	-	30'066	-	30'066
<i>Fonds renouvellement des équipements</i>	20'308	26'205	-	46'512
<i>Capital libre</i>	501'662	60'735	60'735	501'662
<i>Réserve libre</i>	497'197	4'465	-	501'662
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	4'465	-	4'465	-
<i>Résultat de l'exercice avant allocation au capital</i>	-	56'270	56'270	-

1. Présentation

Le CEAS est une organisation de coopération au développement (ONG Internationale).

Fondation de droit suisse (1980) régie par les dispositions des art. 80 et suivants du Code civil, dont le Siège social est à Neuchâtel.

Le CEAS s'appuie notamment sur 3 associations de soutien dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel.

2. Principes comptables

a. Base de présentation des comptes

Les états financiers ont été établis conformément aux statuts, aux dispositions du Code des obligations et aux recommandations Swiss GAAP RPC.

En tant que petite organisation, nous n'appliquons que les RPC fondamentales et RPC 21.

En cohérence avec les recommandations Zewo, pour les charges dites d'administration (intitulées charges de fonctionnement dans le vocabulaire du CEAS), une clé de répartition est appliquée pour reclasser ces frais dans les rubriques respectives (charges de projets, charges d'accompagnement, charges de fonctionnement et charges de communication et de recherche de fonds). La clé appliquée en 2023 est celle de la proportionnalité des charges des rubriques citées ci-dessus. En 2024, la clé de répartition appliquée a évolué afin de mieux prendre en compte les retours de la fondation ZEWO durant le processus de recertification du label ZEWO pour la période 2025-2028. Cette nouvelle clé a également été communiquée à l'organe de révision des comptes conformément au chiffre 13 de la méthode ZEWO.

Au sens des Swiss GAAP RPC21, les produits et les charges sont enregistrés dans la période où ils prennent effet. Pour les produits affectés reçus mais non-encore consommés en fin d'exercice, ils sont atténués par le biais d'une correction de fonds affectés dans le compte de résultat, avec une contre-partie au passif du bilan.

b. Valorisation des titres

Tout placement de titres est par principe valorisé au cours du marché, valeur au 31 décembre.

Le CEAS n'a toutefois pas de placements à la date de clôture.

c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions relatives aux comptes en devises sont enregistrées au cours moyen du mois précédent.

3 Bilan

	31.12.2024	31.12.2023
B1 Créances		
Débiteurs	84'167	125'500
./. Ducroire	-	-4'805
Avances de fonds pour projets	180'554	271'589
Avances missions	2'575	6'042
Avances partenaires de projets	49'632	8'316
Avances salaires	48'867	2'086
	365'795	408'728

La provision ducroire correspondait à un risque identifié. Son solde a été utilisé en 2024 pour annuler la créance douteuse concernée par cette provision, ladite créance étant devenue caduque (insolvabilité constatée).

B2 Stock marchandises

Le stock de marchandises de la boutique est évalué au prix de revient d'achat.

B3 Comptes de régularisation

	2024	2023
Actifs de régularisation	241'343	111'651
Nord	195'321	111'029

Sud	46'022	622
Passifs de régularisation	23'569	20'835
Nord	23'252	17'717
Sud	317	3'118

Les actifs de régularisation correspondent à CHF 26'913,73 de charges payées d'avance et à des produits à recevoir de CHF 206'322,22 (financement 2024 FGC, financement ONUDI/BECKER et solde du mandat Pragmatic Management 2024), ainsi que de CHF 149 d'un écart de caisse à MG

Les passifs de régularisation concernent des charges courantes 2024 à payer (Diverses compléments de salaire, charges sociales, provision révision 2024).

B4 Immobilisations

Immobilisations corporelles	Tableau 2024					
	1er janv.	Reprise	Invest.	Amort.	FAC	31 déc.
Valeurs nettes						
Informatique	1'808	-	-	-904	-905	903
Agencement	-	-	-	-	-	-
Véhicule - auto CoMG	26'206	-	-	-6'551	-6'551	19'655
Véhicule - auto CoBF	3	-	-	-	-	3
Véhicule - auto CoSN	2	-	42'360	-8'472	-8'472	33'890
Véhicule - moto CoMG	2	-	-	-	-	2
Véhicule - moto CoBF	-	-	-	-	-	-
Terrains	2	-	-	-	-	2
Désinvestissement (dans rub. ch.	-	-	-	-	0	-
	28'023	-	42'360	-15'927	-15'928	54'455

La méthode d'amortissements indirecte est en vigueur depuis 2023.

Immobilisations corporelles	Tableau 2023					
	1er janv.	Reprise	Invest.	Amort.	FAC	31 déc.
Valeurs nettes						
Informatique	1	-1	5'008	-3'200	-3'200	1'808
Agencement	1	-1	-	-	-	-
Véhicule - auto CoMG	2'381	29'888	32'756	-6'551	-32'268	26'206
Véhicule - auto CoBF	1	48'966	-	-	-48'964	3
Véhicule - auto CoSN	-	40'352	-	-	-40'350	2
Véhicule - moto CoMG	1	8'524	-	-	-8'523	2
Véhicule - moto CoBF	1	-1	-	-	-	-
Terrains	2	-	-	-	-	2
Désinvestissement (dans rub. ch. extraord.)	-	-	-	-	-	-
	2'388	127'727	37'764	-9'751	-133'305	28'023

B5 Engagements à court terme

	31.12.2024	31.12.2023
Créanciers	17'273	27'236
Autres dettes	-	-
	17'273	27'236

Les créanciers 2024 concernent des charges d'exploitation réglées durant le 1er trimestre 2025.

B6.a Fonds affectés

	2024	2023
Solde en début d'exercice	1'227'823	1'166'914
Attribution (contributions reçues)	2'594'319	2'787'884
Utilisation des contributions affectées	-2'889'194	-2'726'975
Remb. (-), Récup. de fonds (+)	-	-
Solde en fin d'exercice (voir tableau des fonds affectés CEAS 2023)	932'948	1'227'823

Un détail par projet pour le suivi des fonds de certains bailleurs spécifiques est disponible pour les bailleurs suivants:
 - Un tableau spécifique par projet explicitant l'utilisation de la contribution DDC est fourni dans un rapport d'audit complémentaire NAS920. Ledit tableau spécifique fait toutefois partie du périmètre du présent rapport de révision.
 - L'utilisation des contributions projet de Latitude 21 figurent dans le tableau ci-dessous:

<u>Projet</u>	<u>Existant au</u> <u>01.01.2024</u>	<u>Attributions</u>	<u>Utilisations</u>	<u>Situation au 31.12.2024</u>
Bee Better 2	-	63'830.00	63'830.00	-
ECO2	-	57'800.00	57'800.00	-

B6.b Fonds affectés multipays

Les fonds multipays correspondent à des projets pilotes ou des actions d'accompagnement de projets qui impliquent ou se déroulent simultanément sur les différents pays d'intervention du CEAS.

B7 Capitaux propres

Voir tableau de variation du capital 2024 et 2023

	2024	2023
	675'833	117'006

5 Compte de résultat

R1 Recettes

Les recettes, dans le compte de résultat, sont présentées en deux catégories: les recettes affectées (à des projets, conformément aux conditions des bailleurs) et les recettes libres. En 2024, un leg de

R2 Agro-alimentaire / Boutique

	2024	2023
Ventes de la boutique	25'458	28'196
Achats de marchandises	-10'642	-8'017
Frais de vente boutique	-4'676	-2'169
Frais de locaux	-	-5'200
Frais de personnel et charges extraordinaires	-19'640	-13'935
Résultat boutique	-9'500	-1'125

La perte de la boutique n'est pas financée par des don privés.

R3 Résultat financier

Les pertes/gains de change et les frais bancaires sont enregistrés dans les charges d'exploitation, car il s'agit d'éléments relatifs à l'exploitation. Seuls les charges et produits issus des placements financiers impactent le résultat financier. Aucun placement financier n'a été effectué en 2024.

R4 Charges et produits extraordinaires

Les charges extraordinaires s'élèvent à 15'511,84 CHF et concernent la correction d'un solde d'ouverture mal reporté à l'exercice précédent, de la correction d'un montant facturé à double et indûment perçu en 2022, ainsi que de d'un vol de liquidités constatés en 2023 pour un montant de 627,77 CHF au Sénégal et d'un détournement présumé en 2024 à Madagascar pour un montant de 4'646,84 CHF. Pour les deux derniers éléments mentionnés, ce choix est justifié par le fait que la probabilité d'être remboursé est considérée comme pratiquement nulle, les enquêtes de police n'ayant pas apporté d'élément rassurant sur un possible remboursement.

Les produits extraordinaires s'élèvent à 3'254,24 CHF et concernent la correction d'un passif transitoire de l'exercice précédent indû.


Tableau de variation des fonds affectés CEAS 2024

Annexe

Pays	Existant au 01.01.2024	Attributions	Utilisations	Transferts	Remboursement	Total variation	Situation au 31.12.2024
TOTAL	1'227'823.15	2'594'319.29	2'889'194.40	0.00	0.00	-294'875.11	932'948.04
Burkina Faso	261'364.59	805'892.37	756'654.57	0.00	0.00	49'237.80	310'602.39
Suisse	10'805.85	14'267.01	25'072.86	0.00	0.00	-10'805.85	0.00
Madagascar	562'316.15	637'531.26	833'176.67	0.00	0.00	-195'645.41	366'670.74
Sénégal	393'336.56	588'723.45	726'020.51	0.00	0.00	-137'297.06	256'039.50
Multipays	0.00	548'269.79	548'269.79	0.00	0.00	0.00	0.00

B6.b

1. Un aperçu de l'organisation

<p>Organisation</p> 	<p>Conseil de direction/Gestion Patrick Kohler Jean-François Houmard Niels Bourquin</p> <p>Responsable du programme CI Jean-François Houmard</p>	<p>Forme juridique Fondation</p> <p>Adhésions, Parrainage FEDEVACO Latitude 21 FGC CINFO Plateforme suisse des ONG Réseau Re-Sources Solidarit'eau La Guilde</p>
<p>Instances supérieures Conseil de fondation</p> <p>Personnes politiquement exposées Didier Berberat, ancien Conseiller aux Etats</p> <p>Président Me Luc Meylan</p> <p>Vice-président Roland Stähli</p> <p>Membres du Conseil central Aude Joly Didier Berberat François Marthaler Marie-Thérèse Bonadonna Philippe Vaneberg Sandra Gibbons David Senn Philippe Bovey Lisa Isler Marion Fresia</p>	<p>Responsable(s) régional(-aux) ou national (-aux) Fatou Faye (Sénégal) Modeste Bationo (Burkina Faso) Chloé Sueur (Madagascar)</p>	<p>Normes de qualité / certifications ZEWO</p>

Focus thématique Accès aux énergies durables pour tous Accès à l'eau et l'assainissement des déchets Approche filière : agroécologie - post-récolte Sécurité alimentaire	Pays ou régions Burkina Faso Sénégal Madagascar Suisse	Activités en Suisse Sensibilisation Appui à la transition écologique
<p>Orientation stratégique du programme 2021–2024 (lead)¹</p> <p>L'Alliance Biovision CEAS soutient le développement écologique inclusif de communautés saines, résilientes et prospères en Afrique par la recherche, l'innovation et le plaidoyer (ProDoc 4.1). En collaboration avec les secteurs public et privé, nous incubons et testons de nouvelles technologies dans des domaines complémentaires : agriculture et systèmes alimentaires, énergies renouvelables, gestion des déchets et santé. Nous développons et diffusons des solutions éprouvées par l'intermédiaire de partenaires locaux et catalysons l'impact en présentant les succès obtenus à des acteurs influents. Notre travail de plaidoyer informe les politiques et façonne les discours aux niveaux national et international. Nous renforçons les capacités et la sensibilisation des parties prenantes en Afrique et en Suisse afin qu'elles puissent contribuer à la réalisation des ODD.</p>		
<p>Contexte</p> <p>En Afrique subsaharienne, la pauvreté et les inégalités généralisées sont aggravées par une population croissante, le changement climatique et la fragilité de l'environnement. La situation mondiale en mode "polycrises" met encore plus en péril la vie et les moyens de subsistance des populations. Bien que l'agriculture soit le pilier de ces économies, l'extrême pauvreté et la malnutrition restent plus répandues dans les communautés rurales. Les femmes et les filles sont sous-alimentées de manière disproportionnée et ne possèdent que peu d'actifs productifs. Les pratiques agricoles inappropriées et la forte dépendance à l'égard du bois de chauffage accélèrent la dégradation de l'environnement et l'appauvrissement des sols. La montée des eaux accélère l'érosion côtière. L'accès aux technologies agricoles productives, à l'information et aux services de base est inégal et disparate.</p>	<p>Objectif principal 2021–2024 (overall goal)</p> <p>Au cours de la période 2021-2024, l'alliance du CEAS avec Biovision vise à améliorer les moyens de subsistance et l'accès aux services de base pour 600 000 femmes, hommes et enfants de groupes vulnérables et marginalisés, à renforcer les capacités de 900 organisations et entreprises et à sensibiliser 3 millions de personnes en Afrique subsaharienne. En outre, l'alliance contribue à un environnement politique favorable au niveau mondial. En Suisse, elle motive 100 organisations et entreprises et plus de 400'000 femmes, hommes et jeunes à s'engager pour le développement durable.</p>	

¹ Selon la rubrique "lead" de la demande de crédit, annexe au contrat.

2. Financement

Année (en milliers de francs)	Programme cofinancé par la DDC (en milliers de francs) :			
	2021	2022	2023	2024
Total des dépenses opérationnelles : 4'344'011				
Dépenses du programme étranger : 6'438'524				
Dépenses / budget du programme cofinancé par la DDC	3'337'821.21	3'100'703	3'254'581	3'083'255
Contribution de la DDC en %	25.36%	33.66%	29.04%	30.65%
Mandats	0	0	0	0
Remarques :				

3. *Success Stories* de la contribution du programme

1–3 *Success Stories* avec une brève description (5 lignes maximum) d'une image ou d'un clip vidéo pertinent, avec un lien vers la publication, si disponible.

Plateforme multiacteurs pour protéger la filière de la mangue du Burkina Faso

Fin novembre 2024, chercheurs, exportateurs et producteurs de la filière mangue se sont réunis au Burkina Faso pour faire émerger des solutions contre les ravageurs, notamment la mouche de fruit qui engendre des pertes alimentaires énormes.

Les premiers travaux de groupe ont servi à cartographier les maillons de la filière, avec une approche sensible au genre. Il s'agit d'une étape clé avant la mise en place de plateformes d'innovation qui chercheront et testeront des techniques de lutte intégrée contre la mouche du fruit.

Il s'agit de sortir les solutions techniques des laboratoires et des champs d'expérimentation pour qu'elles aient un maximum d'impact. Parmi les participants nationaux et internationaux figurent des chercheurs et chercheuses de l'INERA (Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles), de la [Berner Fachhochschule BFH](#), de l'Université Ki Zerbo de Ouagadougou et du CEAS.

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7267565590909747201>

Lutte contre l'érosion côtière sur les îles de Basse-Casamance au Sénégal

Au Sénégal, le CEAS soutient les populations de Basse Casamance qui luttent contre la disparition de leurs îles du fait de la hausse des mers. En plus des actions locales de protection et de régénération de la mangrove, le CEAS a soutenu la création de 7 parcs ostréicoles mis en place par 150 femmes. La récolte, le séchage et la vente des huîtres leur fournit des revenus issus d'une activité économique durable.

<https://www.youtube.com/watch?v=zLL5pYFe5GE>

4. Visibilité de la contribution du programme - mise en œuvre des exigences de visibilité (Lien)

Brève description (une page maximum) de l'état d'avancement de la mise en œuvre des exigences de visibilité, avec les liens clés et les prochaines étapes.

Obligation de rendre compte du montant de la contribution versée par la DDC, de son affectation et des résultats qu'elle a permis d'obtenir:

- Les montants de la contribution DDC sont affectés aux projets dans le rapport financier annuel
- Les résultats de cette contribution sont décrits dans le PCAR et le rapport d'activités annuel; un système de suivi des indicateurs permet de suivre les effets et impact du programme soutenu par la DDC

Obligation d'informer le grand public, en Suisse et dans les pays d'intervention, sur la contribution de la Suisse aux programmes de CI mis en œuvre par les ONG suisses et les objectifs de la CI sont bien ancrés dans la population et surtout chez les jeunes:

- Plusieurs centaines de jeunes en Suisse informés sur la coopération dans le cadre de projets de changement de comportement en lien avec l'Agenda 2030 en Suisse et à l'étranger, dont plus de la moitié affirmant avoir changé de comportement
- plus de 10'000 personnes touchées en Suisse par nos canaux de communication, sur des thématiques liés à la CI
- plus de 50'000 personnes touchées en Suisse dans le cadre d'événements organisés par l'ONG

Visibilité au niveau de l'organisation:

- logo DDC présent sur le site internet (www.ceas.ch)
- logo sur films réalisés avec l'appui de la contribution programme: <https://youtu.be/NrAG-Z2nRuw>

Visibilité au niveau du programme de CI et au niveau pays, ainsi qu'au niveau des projets:

- logo DDC présent au niveau des principaux sites d'intervention sur les projets cofinancés par la DDC